

# Un loup dans la bergerie

Depuis deux décennies, la Belgique dispose d'un Centre pour l'Égalité des Chances et contre le Racisme (CECR). Celui-ci recueille les plaintes en matière de discrimination et de xénophobie. Aujourd'hui, la N-VA y installe un administrateur résolument opposé à son existence. Son nom : Matthias Storme. Le début de la fin ? PAR MARCEL SEL

**M**atthias Storme a un pedigree pas triste. En 2001, il modérait le colloque Joris Van Severen, organisé par le centre d'études fondé, entre autres, par d'anciens membres du VERDINASO, organisation fasciste et antisémite d'avant-guerre dont Van Severen était le leader. A ce colloque, un certain Bart De Wever lisait un texte étrange, puisant notamment ses sources à l'extrême droite et chez un nostalgique du leader. Tous deux se préparaient à devenir membres du top de la N-VA. En 2004, lorsque le Vlaams Blok fut condamné pour racisme, Storme trouva le jugement scandaleux au point de déclarer, dans *De Morgen*, qu'il avait quasi l'obligation éthique de voter pour le Vlaams Blok. Cela lui valut d'être momentanément écarté de la direction du parti. Dans une interview croisée du *Morgen* avec Boudewijn Bouckaert, son *alter ego* de la Lijst Dedecker (populistes

de droite), il se fit le chantre de l'abolition du « cordon sanitaire » contre le Vlaams Blok, considérant qu'une association des partis de droite flamands avec l'extrême droite était, au fond, bien normale. Bouckaert était en phase avec cette analyse. Tous deux se déclaraient totalement opposés aux lois contre la discrimination et le racisme. Quelques mois plus tôt, Storme avait même énoncé que « *via la législation antidiscrimination, [les minorités] renforcent leur position de pouvoir dans la société. Ils peuvent ainsi s'arroger d'importantes positions dans l'administration et faire du clientélisme* ». Une déclaration qui lui avait valu le prix de « l'homophobe de l'année ». Un « honneur » qu'il contesta. Ce qui ne l'empêcha pas d'expliquer que la femme, l'homo et l'allochtone « *ont pris la place de Dieu. [...] Faire offense à leur majesté (sic) est un crime pire que le meurtre [dans notre système juridique]* ». Rien que ça ! En 2007, Storme joignait le geste à

la parole en demandant au Conseil constitutionnel la suppression des lois contre la discrimination. En vain. Mais depuis, il reste le fer de lance du combat de la N-VA pour l'éradication du CECR. Aujourd'hui, le parti (qui ne se prive pas d'utiliser le Centre quand ça l'arrange, contre *Le Soir*, par exemple) vient de lui obtenir l'un des 17 sièges d'administrateurs du CECR. Un petit pas vers une « stratégie de pourrissement », comme l'en accuse le SP.a ?

Bien sûr, un poste sur 17 n'aura pas une influence directe sur chaque dossier. Mais le loup est bien dans la bergerie. Et il semble que son suppléant ne soit autre que Boudewijn Bouckaert, l'autre chantre de la liberté absolue de discriminer, qui affirmait, voici trois ans, qu'un centre contre les discriminations devait surtout « *défendre les valeurs occidentales* ». Espérons que le respect des minorités en fasse toujours partie. ■